



Syndicats FO Sanofi-Aventis de :

**Neuville, Romainville, Sisteron-Mourenx,
Vertolaye, Vitry.**

«La Montagne accouche d'une souris»



UES chimie où en
est-on ?



❖ l'accord CAA « carrière longue » pour l'UES chimie.

Fo signe cet accord. Il fait suite à l'accord signé au niveau du groupe.

❖ congé fin de carrière pour les salariés postés de nuit (CFC).

Bref rappel sur l'historique de cette négociation.

Dans un premier temps, la Direction a proposé aux négociateurs de l'UES un accord sur la pénibilité au travail pour les salariés postés. Soucieuse d'avancer sur le sujet, notre Organisation Syndicale a transmis un contre-projet à la Direction des Ressources humaines de l'UES.

La Direction n'a donné aucune suite à cette proposition, et a effectué une marche en arrière en proposant un tout autre projet qui a déclenché la colère des salariés de l'UES Chimie ;

Ce mécontentement s'est matérialisé par des débrayages MASSIFS sur tous les sites de l'UES Chimie le 28 JUIN 2005.

Après 5 réunions, la seule réponse de la Direction a été : **la mise à la signature d'un projet de préretraite pour les postés.**

FORCE OUVRIERE a bien pris note que JF DEHECQ lors du Comité Groupe France de juin 2005, a confirmé son désir, que de véritables négociations soient ouvertes sur la « Pénibilité au travail » .

Cet accord de congé fin de carrière pour les salariés postés ayant effectué des nuits (uniquement) :

- N'est applicable que pour l'année 2005.
- Exclu les salariés postés en 2x8.
- Exclu les salariés en poste fixe de matin et d'après midi.
- Exclu les salariés dépostés.
- Exclu les postés qui n'ont pas une ancienneté de 25 ans.
- Exclu tous les salariés nés après 1950.

Pour FO cela est inacceptable, une infime partie de salariés est touchée par cet accord.

Le syndicat FORCE OUVRIERE n'est pas signataire de cet accord.

FO attend de la future Négociation (23 septembre), une véritable reconnaissance de Sanofi Aventis, de l'influence des conditions de travail (rythme et poste) dans l'industrie chimique sur l'espérance de vie de chacun de ses salariés. Mais aussi doit prêter une attention particulière, aux salariés dont la carrière a débuté dans les années 1970.

C'est sur cette base de négociation, réaffirmée que FO arrivera à la négociation du 23 septembre sur la pénibilité.

C'est le soutien de tous les salariés de l'UES Chimie, comme vous l'avez fait le 28 juin dernier, qui permettra de FAIRE ABOUTIR cette NEGOCIATION.

